



La CGT du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

À

Monsieur le Président du Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Clermont-Ferrand, le 16 juin 2025

Préavis de grève à partir du mardi 24 juin 2025 à 08h00

Monsieur le Président du Conseil départemental,

La CGT du Conseil départemental du Puy-de-Dôme exige :

- ⇒ Une amélioration urgente et significative des **conditions de travail du personnel du Pôle Solidarités Sociales** ;
- ⇒ La **reprise des négociations sur la Protection Sociale Complémentaire** interrompues par le Président et le Vice-Président de notre collectivité avec la pose d'un ultimatum au 3 juin par un courrier du 27 mai dernier.

Pour obtenir la satisfaction de ces revendications, la CGT dépose un préavis de grève reconductible le mardi 24 juin 2025 à partir de 08 h 00 et appelle l'ensemble des personnels du Conseil départemental à faire grève au :

Conseil départemental
24, rue Saint Esprit
63000 CLERMONT FERRAND.

Nous vous rappelons les dispositions de l'art. L. 2512-2 du Code du travail qui prévoit que **toute grève doit être précédée d'un préavis durant laquelle les parties ont l'obligation de négocier.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président du Conseil départemental, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour le syndicat CGT

Stéphane Colin